

**Ville de Beauharnois**

**4<sup>e</sup> séance du conseil municipal**

**Séance extraordinaire**

Tenue le 5 février 2019 à la salle des délibérations du conseil municipal, sise au 660, rue Ellice à Beauharnois conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes à laquelle sont présents, les membres du conseil, Roxanne Poissant, Richard Dubuc, Alain Savard et Linda Toulouse sous la présidence du maire Bruno Tremblay, formant QUORUM. Absents : Les conseillers Jocelyne Rajotte et Guillaume Lévesque-Sauvé.

Est également présent à cette séance, monsieur Alain Gravel, directeur général.



Les avis de convocation de la présente séance ont été dûment signifiés conformément à la Loi.

---

**Numéro 2019-02-035                      Ouverture de la séance**

---

Il est proposé par madame Linda Toulouse

Appuyé par madame Roxanne Poissant

Il est résolu :

- **Que** la séance extraordinaire du conseil municipal soit et est ouverte à 18 h.

Adoptée unanimement.

---

**Numéro 2019-02-036                      Nomination d'un greffier d'assemblée**

---

Il est proposé par monsieur Alain Savard

Appuyé par monsieur Richard Dubuc

Il est résolu :

- **Que** monsieur Alain Gravel, soit et est nommé greffier d'assemblée.

Adoptée unanimement.

---

**Numéro 2019-02-037                      Adoption de l'ordre du jour**

---

Il est proposé par monsieur Alain Savard

Appuyé par madame Linda Toulouse

Il est résolu :

- **Que** l'ordre du jour soit et est adopté, tel que présenté, à savoir :

**1.0 Ouverture de la séance**

1.1 Ouverture de la séance à 18 h

1.2 Nomination d'un greffier d'assemblée

1.3 Adoption de l'ordre du jour



**2.0    Direction générale et service du greffe**

- 2.1    Autorisation de signature – Entente de financement pour la mise en œuvre d'activités de gestion des risques associés aux matières dangereuses – Cadre pour la prévention de sinistres 2013-2020 – Ministère de la sécurité publique

**3.0    Affaires nouvelles**

**4.0    Communication des membres du conseil**

**5.0    Période de questions**

**6.0    Levée de la séance.**

Adoptée unanimement.

---

|                           |  |
|---------------------------|--|
| <b>Numéro 2019-02-038</b> | <b>Autorisation de signature – Entente de financement pour la mise en œuvre d'activités de gestion des risques associés aux matières dangereuses – Cadre pour la prévention de sinistres 2013-2020 – Ministère de la sécurité publique</b> |
|---------------------------|--|

---

**Attendu** les travaux sur la gestion des risques technologiques réalisé par le Service de la sécurité civile et incendie de la Ville de Beauharnois ;

**Attendu** la création du Comité Mixte Municipal Industriel (CMMI) en collaboration avec les générateurs de risques ;

**Attendu** que le programme « Cadre de prévention de sinistres 2013-2020 » mis en place par le ministère de la Sécurité publique prévoit une aide financière aux municipalités en rendant admissibles certaines dépenses liées aux travaux des comités de concertation ;

**Attendu** que la Ville de Beauharnois a présenté une demande de soutien financier dans le cadre de ce programme ;

Il est proposé par madame Roxanne Poissant

Appuyé par monsieur Richard Dubuc

Il est résolu :

- **D'autoriser** le maire, ou en son absence, le maire suppléant et le directeur général, à signer, pour et au nom de la Ville de Beauharnois, le protocole d'entente à intervenir entre le ministère de la Sécurité publique et la Ville de Beauharnois visant à obtenir un soutien financier pour la mise en œuvre des mesures de communication des risques technologiques.

Adoptée unanimement.

Il est proposé par madame Linda Toulouse

Appuyé par madame Roxanne Poissant

Il est résolu :

- **Que** la séance du conseil municipal soit et est levée à 18 h 05.

Adoptée unanimement.

---

**Bruno Tremblay, maire**

---

**Alain Gravel, greffier d'assemblée**